

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin à 19 heures et 40 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Plessis-Pâté, salle La Grange, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération, Monsieur Eric BRAIVE le 17 juin 2022, conformément à l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 59

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR, Frédéric PETITTA, Sophie RIGAUULT (à partir de 19h50), Christian BERAUD, Marianne DURANTON (à partir de 20h00), Olivier CORZANI (à partir de 19h50), Nicolas MEARY, Alain LAMOUR (à partir de 20h15), Jean-Michel GIRAUDEAU, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY (à partir de 20h25), François CHOLLEY, Thierry ROUYER (à partir de 20h00), Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Philippe LE FOL (à partir de 20h00), Michel COLLET, Michelle BOUCHON, Philippe DECOMBLE, Nadia CARCASSET (à partir de 20h00), Philippe ROGER, Brahim OUAREM, Christiane LECOUSTEY, Clément MARGUERITTE, Augustin DUMAS, Virginie BUISSON (à partir de 20h15), Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Joseph DELPIC, Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO, Sarah KRIMI, Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Christian KERVAZO, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame et Messieurs Georges JOUBERT (pouvoir M. BRAIVE), Fabienne LEGUICHER (pouvoir M. COLLET), Philippe LE FOL (pouvoir Mme DELMOTTE jusqu'à 20h00), Maria DE JESUS CARLOS (pouvoir M. PETITTA), Alice SEBBAG (pouvoir Mme CARCASSET à partir de 20h00), Danièle GARCIA (pouvoir M. OUAREM), Mohammed ZAOUÏ (pouvoir M. DECOMBLE), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir Mme PERDEREAU), Patricia MARTIGNE (pouvoir Mme LECOUSTEY), Aline FLORETTE (pouvoir M. MARGUERITTE), Steevy GUSTAVE (pouvoir M. ROGER), Sylvie DAENINCK (pouvoir M. TANGUY à partir de 20h25), Axel DOUAILLY (pouvoir Mme DURANTON à partir de 20h00), Isabelle MALLET (pouvoir Mme BUISSON à partir de 20h15), Thibault MANCHON (pouvoir M. DUMAS), Alice FUENTES (pouvoir M. CORZANI), Roger PERRET (pouvoir Mme ARASA), Bernard SPROTTI (pouvoir Mme MAYEUR), Charlène BADINA (pouvoir M. LAMOUR à partir de 20h15).

Excusés :

Messieurs Yassin LAMAOUÏ, Michel PELTIER.

Monsieur Clément MARGUERITTE est élu secrétaire et procède à l'appel nominal.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Benoit SOURY, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

C.C. du :
23.06.2022

**Objet : Budget Supplémentaire 2022 du budget annexe
« Assainissement » de Cœur d'Essonne Agglomération**

Le Conseil Communautaire,

Délibération
N° 22.108

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R 421-5 du code de justice administrative, rappelle que la présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le Président de Cœur Essonne Agglomération, cette démarche prolongeant le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite),

Présents : 38

Représentés : 19

Absents : 2

Pour : 57

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/926 du 04 décembre 2015 portant création d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Budget Primitif 2022 du budget annexe Assainissement de Cœur d'Essonne Agglomération voté le 31 mars 2022,

Vu le Compte Administratif 2021 du budget annexe Assainissement voté le 23 juin 2022,

Considérant la nécessité de reprendre les résultats de ce compte administratif 2021,

Considérant les ajustements comptables à réaliser,

Vu l'avis favorable de la Commission Eau potable, Assainissement, Espaces Naturels & GEMAPI en date du 08 juin 2022,

DELIBERE et

ADOpte le Budget Supplémentaire 2022 du budget annexe « Assainissement » équilibré en dépenses et en recettes à :

Section d'investissement	8 541 311,16 €
et	
Section de fonctionnement	3 101 381,41 €

ERIC BRAIVE
PRESIDENT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005785900064	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : ASSAINISSEMENT (3)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	19
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 101 381,41	0,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 101 381,41

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 101 381,41	3 101 381,41
---	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 544 064,41	7 618 093,27

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 038 854,03	923 217,89
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 958 392,72	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 541 311,16	8 541 311,16
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 642 692,57	11 642 692,57
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 434 851,00	0,00	0,00	0,00	3 434 851,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 156 600,00	0,00	0,00	0,00	1 156 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	569 618,62	0,00	0,00	0,00	569 618,62
Total des dépenses de gestion des services		5 161 069,62	0,00	0,00	0,00	5 161 069,62
66	Charges financières	160 000,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 005 210,00	0,00	0,00	0,00	1 005 210,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	1 104 622,43		0,00	0,00	1 104 622,43
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		557 317,00	557 317,00	557 317,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 430 902,05	0,00	557 317,00	557 317,00	7 988 219,05
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 322 255,60		2 544 064,41	2 544 064,41	3 866 320,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 700 000,00		0,00	0,00	2 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 022 255,60		2 544 064,41	2 544 064,41	6 566 320,01
TOTAL		11 453 157,65	0,00	3 101 381,41	3 101 381,41	14 554 539,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 554 539,06
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 342 741,38	0,00	0,00	0,00	8 342 741,38
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
Total des recettes de gestion des services		8 365 741,38	0,00	0,00	0,00	8 365 741,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 397 822,43	0,00	0,00	0,00	1 397 822,43
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 763 563,81	0,00	0,00	0,00	9 763 563,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 689 593,84		0,00	0,00	1 689 593,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 689 593,84		0,00	0,00	1 689 593,84
TOTAL		11 453 157,65	0,00	0,00	0,00	11 453 157,65

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 101 381,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 554 539,06
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 876 726,17
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	900 000,00	331 131,34	0,00	0,00	1 231 131,34
21	Immobilisations corporelles	5 361 670,14	2 707 722,69	1 544 064,41	1 544 064,41	9 613 457,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 261 670,14	3 038 854,03	1 544 064,41	1 544 064,41	10 844 588,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	990 000,00	0,00	0,00	0,00	990 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	990 000,00	0,00	0,00	0,00	990 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 251 670,14	3 038 854,03	1 544 064,41	1 544 064,41	11 834 588,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 689 593,84		0,00	0,00	1 689 593,84
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 689 593,84		0,00	0,00	1 689 593,84
	TOTAL	8 941 263,98	3 038 854,03	1 544 064,41	1 544 064,41	13 524 182,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 958 392,72
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 482 575,14
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	279 510,23	0,00	0,00	279 510,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 583 314,86	536 370,66	-1 000 000,00	-1 000 000,00	2 119 685,52
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 605 693,52	0,00	0,00	0,00	1 605 693,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 189 008,38	815 880,89	-1 000 000,00	-1 000 000,00	4 004 889,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	730 000,00	107 337,00	0,00	0,00	837 337,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	6 074 028,86	6 074 028,86	6 074 028,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	730 000,00	107 337,00	6 074 028,86	6 074 028,86	6 911 365,86
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 919 008,38	923 217,89	5 074 028,86	5 074 028,86	10 916 255,13
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 322 255,60		2 544 064,41	2 544 064,41	3 866 320,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 700 000,00		0,00	0,00	2 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 022 255,60		2 544 064,41	2 544 064,41	6 566 320,01
	TOTAL	8 941 263,98	923 217,89	7 618 093,27	7 618 093,27	17 482 575,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 482 575,14
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 876 726,17
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	557 317,00		557 317,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 544 064,41	2 544 064,41
	Dépenses d'exploitation – Total	557 317,00	2 544 064,41	3 101 381,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 101 381,41
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	331 131,34	0,00	331 131,34
21	Immobilisations corporelles (6)	4 251 787,10	0,00	4 251 787,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 582 918,44	0,00	4 582 918,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 958 392,72
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 541 311,16
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 101 381,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 101 381,41
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	107 337,00	0,00	107 337,00
13	Subventions d'investissement	279 510,23	0,00	279 510,23
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-463 629,34	0,00	-463 629,34
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 544 064,41	2 544 064,41
Recettes d'investissement – Total		-76 782,11	2 544 064,41	2 467 282,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	6 074 028,86
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 541 311,16
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 434 851,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	142 324,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	21 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	17 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	33 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 700,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 960,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 348 633,88	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	294 735,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	9 628,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	150 000,00	0,00	0,00
618	Divers	89 462,12	0,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	310 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 700,00	0,00	0,00
6228	Divers	810 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00
6232	Echantillons	2 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 235,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 985,00	0,00	0,00
6288	Autres	64 988,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 500,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	4 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 156 600,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	12 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	524 000,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	18 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	81 000,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	172 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	16 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	6 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	166 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 500,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	30 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	9 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	569 618,62	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	26 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 307,45	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	14 879,17	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	527 432,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 161 069,62	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	160 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 005 210,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	570 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	142 010,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	293 200,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	1 104 622,43	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 104 622,43	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	557 317,00	557 317,00

COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BS - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 430 902,05	557 317,00	557 317,00
023	Virement à la section d'investissement	1 322 255,60	2 544 064,41	2 544 064,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 700 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 700 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 022 255,60	2 544 064,41	2 544 064,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 022 255,60	2 544 064,41	2 544 064,41
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 453 157,65	3 101 381,41	3 101 381,41

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		3 101 381,41
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	36 323,03
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 760,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 342 741,38	0,00	0,00
704	Travaux	1 800 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	6 542 741,38	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	12 000,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	12 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	11 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 365 741,38	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 397 822,43	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	1 104 622,43	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	293 200,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 763 563,81	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 689 593,84	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 689 593,84	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 689 593,84	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 453 157,65	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 101 381,41
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 101 381,41
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	900 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	860 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 361 670,14	1 544 064,41	1 544 064,41
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	5 114 568,38	1 544 064,41	1 544 064,41
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	30 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	89 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	125 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	931,62	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 670,14	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 261 670,14	1 544 064,41	1 544 064,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	990 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	990 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		990 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 251 670,14	1 544 064,41	1 544 064,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 689 593,84	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 689 593,84	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	100 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	584 978,46	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	49 588,98	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	114 970,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	839 056,40	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 689 593,84	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 941 263,98	1 544 064,41	1 544 064,41

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 038 854,03
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 958 392,72
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 541 311,16
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 583 314,86	-1 000 000,00	-1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	583 314,86	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 605 693,52	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	1 605 693,52	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 189 008,38	-1 000 000,00	-1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	730 000,00	6 074 028,86	6 074 028,86
10222	FCTVA	730 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	6 074 028,86	6 074 028,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		730 000,00	6 074 028,86	6 074 028,86
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 919 008,38	5 074 028,86	5 074 028,86
021	Virement de la section d'exploitation	1 322 255,60	2 544 064,41	2 544 064,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 700 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	80 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	15 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	5 000,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	75 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 761 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	1 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	23 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	629 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	20 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 022 255,60	2 544 064,41	2 544 064,41
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 022 255,60	2 544 064,41	2 544 064,41
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 941 263,98	7 618 093,27	7 618 093,27

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	923 217,89
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 541 311,16
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 57

VOTES :

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2022

Présenté par (1) Monsieur Sylvain Tanguy,

A Plessis-Pâté le 23/06/2022

(1) Monsieur Sylvain Tanguy,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Plessis-Pâté, le 23/06/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARASA Marie Claire	
BADINA Charlene	
BERAUD Christian	
BOUCHON Michelle	
BRAIVE Eric	
BUISSON Virginie	
CARCASSET Nadia	
CHOLLEY François	
COLLET Michel	
CORZANI Olivier	
DABADIE Véronique	
DAENINCK Sylvie	
DE JESUS CARLOS Maria	
DECOMBLE Philippe	
DELMOTTE Kim	
DELPIC Joseph	
DOUAILLY Axel	
DUMAS Augustin	
DURANTON Marianne	
FLORETTE Aline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FRAYSSE Gilles	
FUENTES Alice	
GARCIA Danièle	
GIRAUDEAU Jean Michel	
GOURGUES Georges	
GUSTAVE Steevy	
JOUBERT Georges	
KERVAZO Christian	
KRIMI Sarah	
LAMAQUI Yassin	
LAMOUR Alain	
LE FOL Philippe	
LECLERC Annie	
LECOUSTEY Christiane	
LEGUICHER Fabienne	
MALLET Isabelle	
MANCHON Thibault	
MARGUERITTE Clément	
MARTIGNE Patricia	
MATT Edouard	
MAYEUR Véronique	
MEARY Nicolas	
MOSNAT Muriel	
OUAREM Brahim	
OUDARD Isabelle	
PELTIER Michel	
PERDEREAU Isabelle	
PERRET Roger	
PETTITA Frédéric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PICCOLO Christian	
RIGAULT Sophie	
ROGER Philippe	
ROUYER Thierry	
SANTIN Norbert	
SEBBAG Alice	
SPROTTI Bernard	
TANGUY Sylvain	
ZAQUI Mohammed	
ZLOWODSKI Thomas	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Sylvain Tanguy, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2022, et de la publication le 01/07/2022

A Sainte Geneviève des Bois, le 01/07/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

COMMUNAUTE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
Budget Supplémentaire 2022

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 57

VOTE

Pour : 57

Abstentions : -

Date de la convocation : 17 juin 2022

Présenté par : Sylvain TANGUY - Vice Président
A Le Plessis-Pâté - Salle La Grange

Délibéré par le Conseil Communautaire le 23 juin 2022

BRAIVE Eric



MAYEUR Véronique



PETITTA Frédéric



RIGAULT Sophie



BERAUD Christian



DURANTON Marianne



CORZANI Olivier



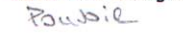
MEARY Nicolas



LAMOURE Alain



JOUBERT Georges



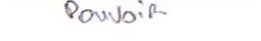
BOUCHON Michelle



DECOMBLE Philippe



DE JESUS CARLOS Maria



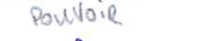
CARCASSET Nadia



ROGER Philippe



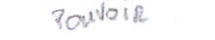
SEBBAG Alice



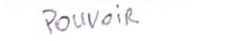
OUAREM Brahim



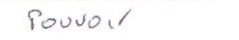
GARCIA Danièle



ZAQUI Mohammed



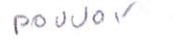
ZLOWODZKI Thomas



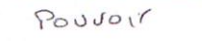
DOUAILLY Axel



MALLET Isabelle



MANCHON Thibault



ARASA Marie-Claire



GOURGUES Georges



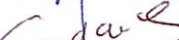
MOSNAT Muriel



DELPIC Joseph



OUDARD Isabelle



PICCOLO Christian




KRIMI Sarah




GIRARDEAU Jean-Michel

LAMAOU Yassin

PERDEREAU Isabelle


SANTIN Norbert


LECOUSTEY Christiane


LECLERC Annie


TANGUY Sylvain


PELTIER Michel

KERVAZO Christian


CHOLLEY François



MARTIGNE Patricia
pouvoir

FUENTES Alice
pouvoir

LEGUTCHER Fabienne


MARGUERITTE Clément


PERRET Roger
pouvoir

ROUYER Thierry



FLORETTE Aline
pouvoir

SPROTTI Bernard
pouvoir

FRAYSSE Gilles


GUSTAVE Steevy
pouvoir

DABADIE Véronique


DELMOTTE Kim


DAENINCK Sylvie
pouvoir

BADINA Charlène
pouvoir


MATT Edouard


DUMAS Augustin


LE FOL Philippe
pouvoir

BUISSON Virginie


COLLET Michel


Certifié exécutoire par le Président, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture de Palaiseau
le 01 JUL. 2022 et de la publication le 01 JUL. 2022

A Sainte Geneviève des Bois, le

01 JUL. 2022

